



## LOCATION d'un appartement F2 (42 m<sup>2</sup>) à CALAIS

CALAIS 62100

**470 € / mois**

**charges comprises \***

\* dont charges récupérables : 50 € / mois

Dépôt de garantie : 420 € Honoraires

charges locataires: 410 € TTC

dont honoraires d'état des lieux: 82 € TTC.

**m<sup>2</sup>) à CALAIS**

EXCLUSIVITÉ - APPARTEMENT 2 PIÈCES AU CALME

Référence de l'annonce: 28GAMBETTA

En location : venez découvrir cet appartement de 2 pièces au calme de 41,5 m<sup>2</sup> à CALAIS (62100). Il inclut une chambre, une cuisine aménagée équipée et une salle d'eau. L'appartement possède des radiateurs fonctionnant à l'électricité. Il s'agit d'un chauffage individuel.

Il se situe au 2e et dernier étage d'un petit immeuble.

Cet appartement se situe dans un quartier calme. Des écoles de tous niveaux (de la maternelle au lycée) y sont implantées.

Il est à louer pour 420 €, hors charges, avec 50 € de provision sur charges. Un dépôt de garantie de 420 € est demandé.

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques : [www.georisques.gouv.fr](http://www.georisques.gouv.fr).

Envie d'en savoir plus sur cet appartement à louer ? Prenez contact avec l'un de nos négociateurs

**Guy HOQUET CALAIS**

15-19 bld Clémenceau  
62100 CALAIS

**03 21 19 60 60**

41.5 m<sup>2</sup>

2 pièce(s)

1 chambres

1 sde

## Fiche technique du bien

Etage	2
Nombre étages	2
Dernier étage	Oui
Provision sur charges	50 €
Prestations / charges	EAU + NETTOYAGE DES COMMUNS
Dépôt de garantie	420 €
Bien en copropriété	Non
Nb Lots Copropriété	0
Salle(s) d'eau	1
Cuisine	Aménagée/équipée
Meublé	Non
Exposition Séjour	Sud
Type Chauffage	Individuel
Mécanisme Chauffage	Radiateur
Mode Chauffage	Electrique
Eau chaude	Ballon électrique

Etat intérieur	Excellent
Diagnostic Energétique	Oui
Conso Energ	286 kWh/m2 par an

## Bilan énergétique

DPE non communiqué

GES non communiqué

Estimation du coût annuel en énergie pour un usage standard entre 750€ et 1050€ au 01/01/2021

## Photos du bien



